

Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur la

Tortue luth *Dermochelys coriacea*

Population de l'Atlantique

au Canada

**EN VOIE DE DISPARITION
2022**

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2022. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), population de l'Atlantique, au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xxiii p. (<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>)

Note de production :

Le COSEPAC remercie Kathleen Martin d'avoir rédigé le sommaire du statut de l'espèce sur la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), population de l'Atlantique, au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement et Changement climatique Canada. La supervision et la révision du sommaire ont été assurées par Tom Herman (Ph. D.), coprésident du Sous-comité de spécialistes des amphibiens et des reptiles du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-938-4125
Télec. : 819-938-3984

Courriel : ec.cosepac-cosewic.ec@canada.ca
www.cosepac.ca

Also available in English under the title "COSEWIC Status Appraisal Summary on the Leatherback Sea Turtle *Dermochelys coriacea* Atlantic population in Canada."

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, 2022.
N° de catalogue CW69-14/2-72-2023F-PDF
ISBN 978-0-660-48486-0



COSEPAC Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Décembre 2022

Nom commun

Tortue luth – population de l'Atlantique

Nom scientifique

Dermochelys coriacea

Statut

En voie de disparition

Justification de la désignation

La population de l'Atlantique de cette grande tortue de mer longévive a connu un déclin abrupt, le nombre connu de femelles reproductrices ayant diminué d'environ 60 % en une seule génération (30 ans); ce nombre devrait encore diminuer de 50 % au cours de la prochaine génération. Les adultes font leur nid sur les plages de la grande région des Caraïbes, mais une proportion importante d'individus migrent en été pour se nourrir de méduses dans les eaux marines canadiennes de l'Atlantique. Cette espèce continue d'être menacée par les prises accidentelles et l'empêchement dans les engins de pêche, la pollution marine, l'exploitation des ressources côtières et hauturières, les changements climatiques, le prélèvement illégal d'œufs et le déclin de l'habitat de nidification.

Répartition au Canada

Québec, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, océan Atlantique

Historique du statut

L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « en voie de disparition » en avril 1981. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Division en deux populations en mai 2012. La population de l'Atlantique a été désignée « en voie de disparition » en mai 2012. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2022.



Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

Tortue luth, population de l'Atlantique
Leatherback Sea Turtle, Atlantic population
Dermochelys coriacea

Répartition au Canada (province/territoire/océan) : Québec, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, océan Atlantique

Preuves (préciser le cas échéant) :

Aucune nouvelle donnée probante ne justifie un changement de statut. Cependant, trois nouveaux scénarios modélisés dans un document du National Marine Fisheries Service (NMFS) et de l'U.S. Fish and Wildlife Service (USFWS) (2020) ont tous abouti à une réduction globale estimée d'environ 50 % du nombre de femelles adultes en état de nidifier en moins d'une génération; en conséquence, le critère A3 a été ajouté aux critères appliqués lors de la dernière évaluation. Le sous-critère « a » a été exclu, car les déclins étaient basés sur des indices plutôt que sur le dénombrement de la population totale. Les sous-critères « c » et « e » ont été ajoutés pour reconnaître le déclin de la qualité de l'habitat et les effets des polluants, respectivement.

SSE 6

Espèce sauvage

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Explication Il n'existe aucune nouvelle donnée probante justifiant un changement.	

Aire de répartition

SSE 7	Changement de la zone d'occurrence :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 8	Changement de l'indice de zone d'occupation (IZO) :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 9	Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées ¹ :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 10	Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Explication :

Contexte au Canada

La tortue luth (population de l'Atlantique) est saisonnièrement abondante dans les eaux tempérées du plateau et du talus continentaux au large de l'est du Canada. Elle est largement répartie sur le plateau néo-écossais tout au long de la saison d'alimentation (de juin à octobre) et est régulièrement observée dans le sud du golfe du Saint-Laurent à la fin de l'été et en automne (James *et al.*, 2006). En 2019, Pêches et Océans Canada (MPO) a organisé un processus de réponse des Sciences (DFO, 2020b) en guise de mise à jour de son processus d'évaluation zonale de 2012, qui vise à définir l'habitat important de la tortue luth dans les eaux canadiennes de l'Atlantique (DFO, 2012). S'appuyant sur des données

¹ Utiliser la définition de « localité » de l'UICN.

de suivi par satellite, cette mise à jour reflétait un plus grand échantillon et un ensemble de données à plus long terme. Il s'agit de l'étude la plus récente de l'utilisation de l'habitat par la tortue luth dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. Grâce à des données de télémétrie provenant de 128 tortues luths sur une période de 19 ans, l'étude a confirmé l'aire de répartition générale du taxon proposée par James *et al.* en 2006 et a déterminé deux zones principales d'habitat important : 1) le sud-est du golfe du Saint-Laurent et les eaux au large de l'est de l'île du Cap-Breton, y compris la baie de Sydney, le détroit de Cabot et des portions du plateau madelinien, et des parties adjacentes du chenal Laurentien; 2) les eaux au sud et à l'est de la péninsule Burin, y compris des parties de la baie de Plaisance. Le taux d'occupation est à son plus élevé en été et en automne (DFO, 2020b).

Contexte en Atlantique Nord-Ouest

Les populations canadiennes de tortues luths de l'Atlantique et du Pacifique sont distinctes (COSEWIC, 2012). Des travaux récents confirment que ces deux unités désignables répondent aux critères du caractère distinct et du caractère important dans l'évolution récemment énoncés par le COSEPAC (annexe F5, Manuel des opérations et des procédures), en raison notamment des marqueurs héréditaires distinctifs, d'une disjonction géographique naturelle et d'une trajectoire évolutive indépendante pendant une période importante sur le plan de l'évolution. La structure génétique reflète une radiation globale à partir d'une seule lignée d'ADMmt, et les haplotypes les plus divergents indiquent une séparation entre les populations de l'Atlantique et de l'Indo-Pacifique environ 170 000 ans avant notre ère (Duchene *et al.*, 2012). Des données génétiques récentes publiées et inédites (NMFS et USFWS, 2020) soutiennent l'existence de sept populations génétiquement distinctes à l'échelle mondiale, ce qui correspond aux sept unités de gestion régionales (UGR) décrites par Wallace *et al.* (2010). Les comportements (les mâles et les femelles retournent dans les eaux proches des plages de nidification natales pour s'accoupler) et les facteurs physiques (masses terrestres, caractéristiques océanographiques, courants) marquent la séparation entre ces populations.

Les tortues luths présentes dans les eaux canadiennes de l'Atlantique font partie de l'UGR plus vaste de l'océan Atlantique Nord-Ouest (ANO) (Wallace *et al.*, 2010), qui fréquente tout l'Atlantique Nord, depuis les zones de nidification de la grande région des Caraïbes, de l'Amérique latine et du bouclier guyanien jusqu'aux zones d'alimentation s'étendant du nord vers des latitudes tempérées (figure 1).

Dans son évaluation de 2019 de l'UGR de l'ANO, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) mentionne un indice de zone d'occupation (IZO) estimé de 2 000 km² et une zone d'occurrence de 68 997 470 km² (Northwest Atlantic Leatherback Working Group [NWALWG], 2018, 2019). Bien que la méthode de calcul de l'IZO ne soit pas précisée dans le document de l'UICN, elle est généralement basée sur la zone de nidification dans le cas des tortues de mer (voir par exemple Tiwari *et al.*, 2013). Il existe également une directive spécifique de l'UICN pour les rédacteurs de rapports qui indique comment calculer à la fois l'IZO et la zone d'occurrence; cette dernière utilise une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté (Red List Technical Working Group, 2018).

Malgré la tendance à la baisse du nombre de tortues luths dans l'UGR de l'ANO, l'IZO semble être resté stable. La tortue luth présente une philopatrie à l'égard d'une région de nidification plutôt qu'à une plage spécifique (Eckert *et al.*, 2012; Stewart *et al.*, 2013). Les femelles peuvent se déplacer sur des centaines de kilomètres entre les sites de nidification au cours d'une seule saison (NMFS et USFWS, 2020).

Information sur la population

SSE 11	Changement du nombre d'individus matures :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 12	Changement de la tendance de la population :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 13	Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 14	Changement de la tendance de la superficie et/ou de la qualité de l'habitat :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
SSE 15	Nouvelles données importantes issues de relevés :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

Explication :

Les eaux canadiennes de l'Atlantique abritent une population de tortues luths composée d'adultes et de subadultes des deux sexes qui s'alimentent de façon saisonnière et qui représentent la totalité des principaux stocks reproducteurs de l'ensemble de l'Atlantique Ouest (Stewart *et al.*, 2013). Selon Archibald et James (2016), les individus observés de façon saisonnière dans les eaux canadiennes de l'Atlantique se comptent par centaines, voire par milliers. La population de l'Atlantique canadien est déséquilibrée en faveur des femelles (1,86:1) (James *et al.*, 2007). Toutes les autres estimations démographiques concernent l'ensemble de l'UMR de l'ANO et portent sur les femelles matures (en état de nidifier).

Des analyses récentes des tendances à l'échelle régionale de l'UGR de l'ANO prévoient son déclin. La première analyse, menée par le groupe de travail sur la tortue luth de l'Atlantique Nord-Ouest (NWALWG, pour Northwest Atlantic Leatherback Working Group) (NWALWG, 2018), a permis de recueillir des données sur la nidification provenant de 17 pays et territoires, pour un total de plus de 600 000 nids observés dans toute la région depuis 1990. Les tendances régionales pondérées en fonction de l'abondance étaient négatives dans tous les scénarios temporels et indiquaient des déclinés statistiquement mesurables à l'échelle régionale de l'abondance des nids, en particulier depuis 2008, avec un déclin annuel global de 4,2 % (figure 2). Le NWALWG a ensuite utilisé ces données pour orienter l'évaluation de l'UGR de l'ANO aux fins de la Liste rouge de 2019 en établissant une estimation de la population « passée » (moyenne des dénombrements annuels de nids de 1986 à 1990) et « présente » (moyenne des dénombrements annuels de nids de 2013 à 2017) pour tous les sites de nidification faisant l'objet de plus de 10 ans de données (n = 23 sites dans 14 pays et territoires). Ces calculs ont donné un déclin approximatif de 60 % entre les estimations passées (~58 000 nids par année) et présentes (~23 000 nids par année), soit un déclin annuel de 7,9 %.

Le NMFS et l'USFWS (2020) ont effectué un examen du statut de la tortue luth au titre de l'*Endangered Species Act*. Cet examen utilise un indice total d'abondance de 20 659 femelles en état de nidifier de l'UGR de l'ANO, d'après des données provenant de 24 groupes de nidification dans 10 pays sur un intervalle de 3 ans commençant en 2012 ou après. Les analyses des tendances de ces données ont indiqué un « déclin important » de la nidification et révélé des indices de baisse de productivité au sein de cette sous-population. L'analyse du risque de disparition associée permet de noter que [Traduction] « la persistance continue de la population de l'ANO est compromise. Des menaces évidentes et présentes placent cette population dans une situation de risque élevé de disparition » (NMFS et USFWS, 2020, p. 117).

Il convient de noter la difficulté d'estimer la taille des populations d'une espèce marine, en particulier lorsque les espèces, comme les tortues de mer, sont de grandes migratrices à l'échelle océanique. Les tortues de mer pondent leurs œufs sur des plages de nidification, où les œufs et les nids sont facilement dénombrables. On utilise couramment le dénombrement des nids de tortues de mer à l'échelle mondiale comme un indice de l'abondance et des tendances de la population (comme ci-dessus). Le NMFS et l'USFWS (2020) mentionnent de nombreuses mises en garde concernant l'utilisation des données sur les tendances des nids, notamment : 1) les femelles adultes ne représentent qu'un petit pourcentage de la population et les tendances de l'abondance des femelles en nidification peuvent ne pas être un indice applicable au reste de la population; 2) les calculs supposent une distribution par classes d'âge stable; 3) les études de séries chronologiques ne couvrent pas toujours une génération ou le nombre de générations nécessaire à l'obtention d'une distribution par classes d'âge stable. Selon les études portant sur les biais associés à ces mesures traditionnelles, ces dernières peuvent produire des estimations de l'abondance des femelles adultes beaucoup plus élevées que la réalité – dans certains cas, par un facteur d'environ 2 (Tucker, 2010; Weber *et al.*, 2013; Esteban *et al.*, 2017; Casale et Ceriani, 2020; Ceriani *et al.*, 2021).

SSE 16
Menaces

Changement de la nature ou de la gravité des menaces : oui non inc.

Explication :

La compréhension de la nature et de la gravité des menaces s'est approfondie depuis la dernière évaluation du COSEPAC (COSEWIC, 2012). Les prises accessoires dans les pêches commerciales, en particulier les pêches aux engins fixes, demeurent la principale menace pour la tortue luth dans les eaux canadiennes de l'Atlantique (Hamelin *et al.*, 2017; DFO, 2020a, b). En fait, les prises accessoires continuent d'être la principale menace pesant sur l'UGR de l'ANO; elles se produisent généralement dans toute l'aire de répartition et touchent les tortues juvéniles, subadultes et adultes (NWALWG, 2018; DFO, 2020a, b; NMFS et USFWS, 2020). Dans le cadre de son évaluation de la situation de 2018, le NWALWG a déterminé que les niveaux élevés de prises accessoires de tortues luths près des plages de nidification clés (en particulier à Trinité-et-Tobago et aux Guyanes; n = ~3 000 tortues par année) sont probablement le principal vecteur des déclinés de l'abondance estimés actuellement. De plus, la tortue luth fait face à de multiples menaces à tous les stades du cycle vital (NWALWG, 2018; DFO, 2020a, b; NMFS et USFWS, 2020). L'impact cumulatif de ces menaces est important et a un effet sur la survie et la productivité des individus. Innis *et al.* (2010) corroborent cette information en rapportant que de nombreux individus sont exposés simultanément à de multiples menaces.

Le MPO (DFO, 2020b) tient compte d'autres menaces qui pèsent sur la population de tortues luths des eaux canadiennes de l'Atlantique par ordre d'importance, en commençant par les prises accessoires et les pêches, qui constituent la plus grande menace. Viennent ensuite, par ordre décroissant, l'empêchement dans des engins de pêche fantômes, le bruit sous-marin, la pollution marine (plastiques et autres débris); la pollution marine (hydrocarbures provenant de déversements à grande échelle); la pollution marine (contaminants à l'exclusion des hydrocarbures); les collisions avec les navires; les changements climatiques (DFO, 2020b).

Le même document considère les menaces auxquelles la tortue luth canadienne fait face à l'extérieur des eaux canadiennes par ordre d'importance en commençant par 1) la récolte (légale et illégale); 2) l'aménagement du littoral et l'utilisation des plages (ce qui touche l'habitat de nidification); 3) l'éclairage artificiel (DFO, 2020b).

Il convient de noter que l'UICN (NWALWG, 2019) classe le « prélèvement » (utilisation directe de tortues ou d'œufs à des fins humaines, c.-à-d. consommation, produits commerciaux) comme étant une menace de plus grande ampleur que l'aménagement du littoral pour l'UGR de l'ANO. Bien que les changements climatiques figurent également en dernière position sur la liste des menaces dans le document de l'UICN (NWALWG, 2019), on s'inquiète de plus en plus de la capacité des tortues de mer à survivre dans un monde en réchauffement. Par exemple, le réchauffement climatique prévu, qui touche notamment l'incubation des œufs (des températures élevées entraînent une augmentation du rapport entre les sexes en faveur des femelles et une hausse de la mortalité embryonnaire), peut avoir des effets sublétaux à tous les stades du cycle vital et ainsi compromettre la viabilité de la population (Maurer *et al.*, 2021).

SSE 17
Protection

Changement quant à la protection effective : oui non inc.

Explication :

Aucun changement depuis la dernière évaluation.

SSE 18

Immigration de source externe

Changement quant à l'immigration de source externe constatée :	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
Explication : Aucun changement depuis la dernière évaluation. Seule la population de l'océan Atlantique Sud-Ouest (gravement en péril; IUCN, 2022) et la population de l'océan Atlantique Sud-Est (données insuffisantes; IUCN, 2022) ont le potentiel d'être une source d'immigration.	

SSE 19

Analyse quantitative

Changement quant à la probabilité de disparition du pays :	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> inc. <input type="checkbox"/>
Explication : Étant donné que l'étude importante de la population de tortues luths dans les eaux canadiennes de l'Atlantique n'a été réalisée qu'au cours des quelque 20 dernières années, les données disponibles les plus récentes sur l'abondance et les menaces (Archibald et James, 2016; Hamelin <i>et al.</i> , 2017; DFO, 2020b) ne permettent pas de comparer la façon dont ces facteurs ont évolué au fil du temps. Toutefois, comme la population résidant de façon saisonnière dans les eaux canadiennes de l'Atlantique fait partie de l'UGR plus vaste de l'ANO, le déclin marqué de la population en état de nidifier décrit aux points SSE 11 à 14 est pertinent ici (NWALWG, 2018; DFO, 2020a, b; NMFS et USFWS, 2020), en particulier l'analyse du risque de disparition effectué dans le document du NMFS et de l'USFWS (2020) et mentionné ci-dessus.	

Sommaire et autres points à examiner [p. ex. activités de rétablissement; résumer exactement ce qui a changé depuis l'évaluation précédente]

Les activités de recherche et de conservation liées à la tortue luth au Canada atlantique ont progressé depuis l'évaluation du COSEPAC de 2012. Ces travaux ont été largement guidés à la fois par le programme de rétablissement de la tortue luth (Atlantic Leatherback Turtle Recovery Team, 2006) et le plan d'action pour la tortue luth (DFO, 2020a). Les travaux étaient axés sur la détermination et la compréhension des menaces anthropiques dans les eaux canadiennes de l'Atlantique; la compréhension des caractéristiques du cycle vital par la recherche et le suivi; la désignation de l'habitat important dans l'Atlantique canadien; la réduction au minimum des dommages causés par les activités anthropiques relevant de la compétence canadienne, en particulier les pêches commerciales; l'élaboration et la mise en œuvre de programmes éducatifs à l'intention des pêcheurs commerciaux, des collectivités côtières et des autres Canadiens; la promotion d'initiatives internationales qui contribuent au rétablissement de la tortue luth dans l'Atlantique. Voir le tableau 1 du plan d'action de la tortue luth (DFO, 2020a) pour de plus amples renseignements sur l'état des activités. Voir le rapport sur les progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement de la tortue luth (DFO, 2022) pour une mise à jour de 2013 à 2019.

Parmi les principales constatations depuis l'évaluation du COSEPAC de 2012, citons le fait que les eaux canadiennes de l'Atlantique accueillent une population annuelle et saisonnière d'adultes et de subadultes des deux sexes qui s'alimentent et qui représentent la totalité des principaux stocks reproducteurs de la tortue luth dans l'ensemble de l'Atlantique Ouest (Stewart *et al.*, 2013; Archibald et James, 2016). En outre, au large du Canada atlantique, une tortue luth peut consommer quotidiennement plus de 200 kg (plus de 220 méduses par jour) ou environ la moitié de sa masse corporelle en zooplancton gélatineux (Wallace *et al.*, 2018). Cela signifie qu'une seule saison d'alimentation (au large du Canada atlantique) pourrait soutenir 59 % du budget énergétique annuel d'une tortue luth non reproductrice et 29 % des besoins énergétiques d'une femelle sur un cycle de reproduction de deux ans (Wallace *et al.*, 2018). L'importance concomitante de la conservation de la tortue luth dans les eaux canadiennes de l'Atlantique est évidente (Wallace *et al.*, 2018).

Le changement le plus notable à notre compréhension de la dynamique de la population est la tendance négative à long terme récemment mesurée de l'abondance annuelle des nids, décrite plus en détail aux points SSE 11 à 16 du présent sommaire.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Michael James (Ph. D.), Emily Bond et Kelly Hall de l'équipe des tortues de mer du MPO, de même que Lei Harris, Katherine Hastings, Koren Spence et leurs collègues à la Division de la gestion des espèces en péril du MPO. Nous remercions également les pêcheurs et les citoyens scientifiques qui travaillent bénévolement avec le Canadian Sea Turtle Network et les membres de l'Équipe de rétablissement de la tortue luth de l'Atlantique. Nous soulignons aussi le travail incroyable et engagé de la communauté internationale des spécialistes des tortues de mer, et remercions notamment Bryan Wallace (Ph. D.) et Karen Eckert (Ph. D.).

EXPERTS CONTACTÉS

- Karen Eckert (Ph. D.), directrice générale, WIDECAST, et professeure, Principia College, 6116 High Meadow Drive, Godfrey (Illinois) 62035, ÉTATS-UNIS.
- Michael James (Ph. D.), biologiste, Pêches et Océans Canada, Station biologique de St. Andrews, 125, promenade Marine Science, St. Andrews (Nouveau-Brunswick) E5B 0E4.
- Bryan Wallace (Ph. D.), directeur, Ecolibrium, et professeur auxiliaire adjoint, University of Colorado, Boulder (Colorado) 80309-0334.

SOURCES D'INFORMATION

Archibald, D.W. et M.C. James. 2016. Evaluating inter-annual relative abundance of leatherback sea turtles in Atlantic Canada. *Marine Ecology Progress Series* 547:233-246. <https://DOI:10.3354/meps11648>.

Atlantic Leatherback Turtle Recovery Team 2006. Recovery Strategy for Leatherback Turtle (*Dermochelys coriacea*) in Atlantic Canada. Species at Risk Act Recovery Strategy Series. Fisheries and Oceans Canada, Ottawa, vi + 45 pp. [Également disponible en français : Équipe de rétablissement de la tortue luth de l'Atlantique. 2006. Programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. Série de Programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa. vii + 47 p.]

Avens, L., L.R. Goshe, G.R. Zug, G.H. Balazs, S.R. Benson et H. Harris. 2020. Regional comparison of leatherback sea turtle maturation attributes and reproductive longevity. *Marine Biology* 167:4.

- Avens, L., J.C. Taylor, L.R. Goshe, T.T. Jones et M. Hastings. 2009. Use of skeletochronological analysis to estimate the age of leatherback sea turtles (*Dermochelys coriacea*) in the western North Atlantic. *Endangered Species Research* 8:165-177.
- Casale, P. et S. A. Ceriani. 2020. Sea turtle populations are overestimated worldwide from remigration intervals: correction for bias. *Endangered Species Research* 41:141-151. <https://doi.org/10.3354/esr01019>.
- Ceriani, S.A., B. Brost, A.B. Meylan, P.A. Meylan et P. Casale. 2021. Bias in sea turtle productivity estimates: error and factors involved. *Marine Biology* 168, Article number: 41.
- COSEWIC. 2001. COSEWIC assessment and update status report on the leatherback turtle *Dermochelys coriacea* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. vii + 25 pp. [Également disponible en français : COSEPAC. 2001. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vii + 26 p.]
- COSEWIC. 2012. COSEWIC assessment and status report on the Leatherback Sea Turtle *Dermochelys coriacea* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. xv + 58 pp. (<https://species-registry.canada.ca/index-en.html#/documents/2461>). [Également disponible en français : COSEPAC. 2012. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xviii + 63 p. (<https://registre-especes.canada.ca/index-fr.html#/documents/2461>).]
- Eckert, K.L., B.P. Wallace, J.G. Frazier, S.A. Eckert et P.C.H. Pritchard. 2012. Synopsis of the biological data on the leatherback sea turtle (*Dermochelys coriacea*). U.S. Department of Interior; Fish and Wildlife Service, Biological Technical Publication BTP-R4015-2012, Washington, D.C.
- Esteban, N., J.A. Mortimer et G.C. Hayes. 2017. How numbers of nesting sea turtles can be overestimated by nearly a factor of two. *Proceedings of the Royal Society B* 284: 20162581. <http://dx.doi.org/10.1098/rspb.2016.2581>.
- Fisheries and Oceans Canada (DFO). 2012. Using Satellite Tracking Data to Define Important Habitat for Leatherback Turtles in Atlantic Canada. Fisheries and Oceans Canada. Canadian Science Advisory Secretariat Science Advisory Report 2012/036. [Également disponible en français : Pêches et Océans Canada (MPO). 2012. Se servir des données de repérage par satellite pour délimiter l'habitat important de la tortue luth dans les eaux canadiennes de l'Atlantique. Secr. Can. De consult. Sci. Du MPO, Avis sci. 2012/036.]

- Fisheries and Oceans Canada (DFO). 2019. Using Satellite Tracking Data to Define Important Habitat for Leatherback Turtles in Atlantic Canada : 2019 Update. Fisheries and Oceans Canada. Canadian Science Advisory Secretariat Science Advisory Report 2020/041. [Également disponible en français : Pêches et Océans Canada (MPO). 2019. Utiliser des données de repérage par satellite pour délimiter l'habitat important de la tortue luth dans les eaux canadiennes de l'Atlantique : mise à jour de 2019. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2020/041.]
- Fisheries and Oceans Canada (DFO). 2020a. Action Plan for the Leatherback Sea Turtle (*Dermochelys coriacea*), Atlantic population, in Canada. Species at Risk Act Action Plan Series. Fisheries and Oceans Canada, Ottawa. iv + 28 p. [Également disponible en français : Pêches et Océans Canada (MPO). 2020a. Plan d'action pour la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), population de l'Atlantique, au Canada. Série des plans d'action de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa. iv + 31 p.]
- Fisheries and Oceans Canada (DFO). 2020b. Threat Assessment for Leatherback Sea Turtle (*Dermochelys coriacea*), Northwest Atlantic Subpopulation. Fisheries and Oceans Canada. Canadian Science Advisory Secretariat Science Advisory Response 2020/039. [Également disponible en français : Pêches et Océans Canada (MPO). 2020b. Évaluation des menaces pesant sur la sous-population de tortue luth (*Dermochelys coriacea*) de l'Atlantique Nord-Ouest. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Rép. des Sci. 2020/03.]
- Fisheries and Oceans Canada (DFO). 2022. Report on the Progress of Recovery Strategy Implementation for the Leatherback Sea Turtle (*Dermochelys coriacea*) in Atlantic Canada for the Period 2013 to 2019. *Species at Risk Act* Recovery Strategy Report Series. Fisheries and Oceans Canada, Ottawa. iv + 42 pp. [Également disponible en français : Pêches et Océans Canada (MPO). 2022. Rapport sur les progrès de la mise en œuvre du Programme de rétablissement de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) dans les eaux canadiennes de l'Atlantique pour la période 2013 à 2019. Série de rapports sur les programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa. iv + 54 p.]
- Hamelin, K.M., M.C. James, W. Ledwell, J. Huntington et K. Martin. 2017. Incidental capture of leatherback sea turtles in fixed fishing gear off Atlantic Canada. *Aquatic Conservation: Marine and Freshwater Ecosystems* 1-12. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/aqc.2733>.
- Innis C., C. Merigo, K. Dodge, M. Tlusty, M. Dodge, B. Sharp, A. Myers, A. McIntosh, D. Wunn, C. Perkins, T.H. Herdt, T. Norton et M. Lutcavage. 2010. Health evaluation of leatherback turtles (*Dermochelys coriacea*) in the northwestern Atlantic during direct capture and fisheries gear disentanglement. *Chelonian Conservation and Biology* 9:205- 222.
- IUCN 2022. The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2022-2. <https://www.iucnredlist.org>.

- James, M.C. 2001. Update COSEWIC status report on the leatherback turtle *Dermochelys coriacea* in Canada, in COSEWIC assessment and update status report on the leatherback turtle *Dermochelys coriacea* in Canada. Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada. Ottawa. 1-25 pp. [Également disponible en français : James, M.C. 2001. Rapport du COSEPAC sur la situation de la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) au Canada – Mise à jour, in Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue luth (*Dermochelys coriacea*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, Ontario. Pages 1-26.]
- James, M.C., S.A. Sherrill-Mix, K. Martin et R.A. Myers. 2006. Canadian waters provide critical foraging habitat for leatherback turtles. *Biological Conservation* 133:347-357. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2006.06.012>.
- James, M.C., S.A. Sherrill-Mix et R.A. Myers. 2007. Population characteristics and seasonal migrations of leatherback sea turtles at high latitudes. *Marine Ecology Progress Series* 337:245-254.
- Maurer, A.S., J.A. Seminoff, C.A. Layman, S.P. Stapleton, M.H. Godfrey et M.O. Burford Reiskind. 2021. Population viability of sea turtles in the context of global warming. *BioScience* 71:790-804. <https://doi.org/10.1093/biosci/biab028>.
- National Marine Fisheries Service (NMFS) et U.S. Fish and Wildlife Service (USFWS). 2020. Endangered Species Act status review of the leatherback turtle (*Dermochelys coriacea*). Report to the National Marine Fisheries Service Office of Protected Resources and U.S. Fish and Wildlife Service.
- Northwest Atlantic Leatherback Working Group (NWALWG). 2018. Northwest Atlantic Leatherback Turtle (*Dermochelys coriacea*) Status Assessment (Bryan Wallace and Karen Eckert, Compilers and Editors). Conservation Science Partners and the Wider Caribbean Sea Turtle Conservation Network (WIDECAST). WIDECAST Technical Report No. 16. Godfrey, Illinois. 36 pp.
- Northwest Atlantic Leatherback Working Group (NWALBWG). 2019. *Dermochelys coriacea* (Northwest Atlantic Ocean subpopulation). The IUCN Red List of Threatened Species 2019: e.T46967827A83327767. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2019-2.RLTS.T46967827A83327767.en>. [Également disponible en français : <https://www.iucnredlist.org/fr/species/46967827/83327767>
- Red List Technical Working Group. 2018. Mapping Standards and Data Quality for the IUCN Red List Categories and Criteria, Version 1.16, 30 pp.
- Stewart, K.R., M.C. James, S. Roden et P.H. Dutton. 2013. Assignment tests, telemetry and tag-recapture data converge to identify natal origins of leatherback turtles foraging in Atlantic Canadian waters. *Journal of Animal Ecology* 82:791-603. <https://doi.org/10.1111/1365-2656.12056>.
- Tiwari, M., B.P. Wallace et M. Girondot. 2013. *Dermochelys coriacea* (West Pacific Ocean subpopulation). The IUCN Red List of Threatened Species 2013: e.T46967817A46967821.

- Tucker, A.D. 2010. Nest site fidelity and clutch frequency of loggerhead turtles are better elucidated by satellite telemetry than by nocturnal tagging efforts: Implications for stock estimation. *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology* 383:48-55. <https://doi.org/10.1016/j.jembe.2009.11.009>.
- Wallace, B.P., A.D., DiMatteo, B.J. Hurley, E.M. Finkbeiner, A.B. Bolten, M.Y. Chaloupka, B.J. Hutchinson, F.A. Abreu-Grobois, D. Amoroch, K.A. Bjorndal, J. Bourjea, B.W. Bowen, R. Briseño-Dueñas, P. Casales, B.C. Choudhury, A. Costa, P.H. Dutton, A. Fallabrino, A. Girard, M. Girondot, M.H. Godfrey, M. Hamann, M. López-Mendilaharsu, M.A. Marcovaldi, J.A. Mortimer, J.A. Musick, R. Nel, N.J. Pilcher, J.A. Seminoff, S. Troëng, B. Witherington et R.B. Mast. 2010. Regional management units for marine turtles: A novel framework for prioritizing conservation and research across multiple scales. *PLoS ONE* 5(12): e15465. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0015465>.
- Wallace, B.P. et T.T. Jones. 2015. Leatherback turtle physiological ecology. J.R. Spotila and M.S. Tomillo, Eds. *The leatherback turtle: biology and conservation*. Baltimore, MD: Johns Hopkins Press. pp. 149-161.
- Wallace, B.P., M. Zolkewitz et M.C. James. 2018. Discrete, high-latitude foraging areas are important to energy budgets and population dynamics of migratory leatherback turtles. *Scientific Reports* 8:11017. <https://www.nature.com/articles/s41598-018-29106-1>.
- Weber, N., S.B. Weber, B.J. Godley, J. Ellick, M. Witt et A.C. Broderick. 2013. Telemetry as a tool for improving estimates of marine turtle abundance. *Biological Conservation* 167:90-96.

Rédactrice du sommaire du statut de l'espèce :

- Kathleen Martin, Canadian Sea Turtle Network

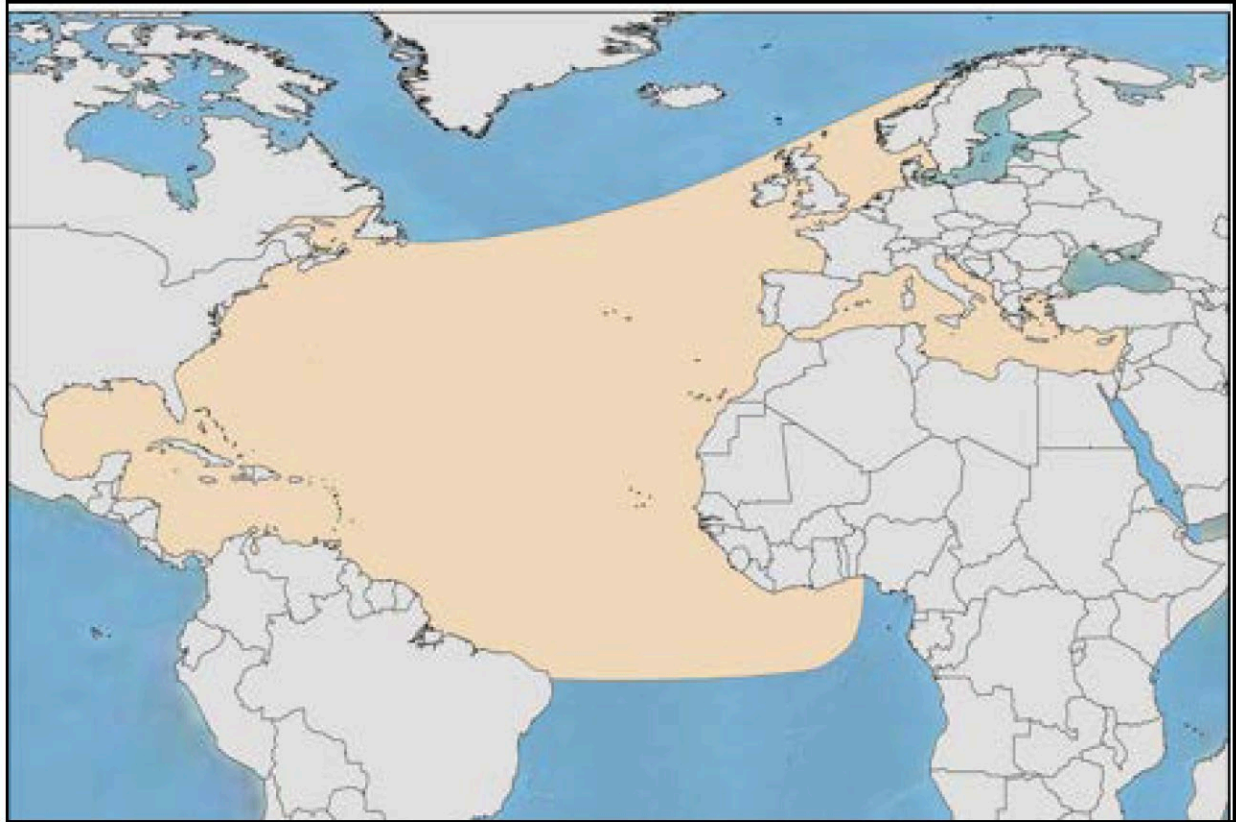
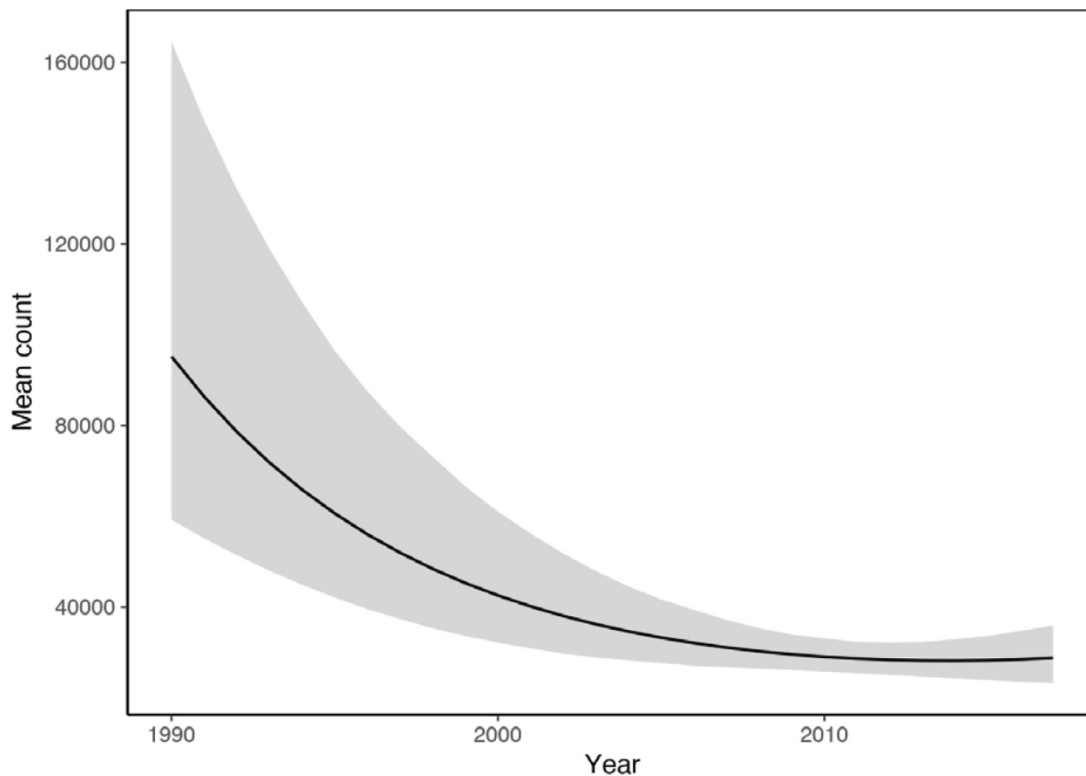


Figure 1. Aire de répartition de l'UGR de la tortue luth de l'Atlantique Nord-Ouest. Source : Wallace *et al.*, 2010.



Veillez voir la traduction française ci-dessous :
 Mean count = Dénombrement moyen
 Year = Année

Figure 2. Tendances régionales de la population de tortues luths de l'Atlantique Nord-Ouest pour 1990-2017. La courbe représente la tendance annuelle moyenne géométrique, pondérée en fonction de l'abondance relative à l'échelle du site, sur un total de 23 sites au Suriname, en Guyane française, au Guyana, à Trinité-et-Tobago, à Grenade, au Venezuela, au Costa Rica, au Panama, en Colombie, à Sainte-Croix, à Porto Rico, à Saint-Kitts, en Guadeloupe, dans les îles Vierges britanniques et en Floride; la zone ombrée représente les intervalles de crédibilité à 95 % (tendance : -4,2 %/an; IC à 95 % : de -6,7 %/an à -2,2 %/an). Les tendances sont estimées à l'aide d'une analyse de régression bayésienne. Figure adaptée de NWALWG (2018, 2019).

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Dermochelys coriacea

Tortue luth, population de l'Atlantique

Leatherback Sea Turtle, Atlantic population

Répartition au Canada : Québec, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, océan Atlantique

[REMARQUE : En absence de données spécifique à la population se trouvant en eaux canadiennes, les données utilisées ici sont basées sur l'unité de gestion régionale de la tortue luth de l'Atlantique Nord-Ouest, qui comprend toutes les tortues luths de l'Atlantique canadien.]

Données démographiques

<p>Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquez si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2011] est utilisée)</p> <p><i>Peu de données sur l'âge et la croissance ont été consignées pour la tortue luth, et les estimations varient considérablement (Avens et al., 2009; Wallace et Jones, 2015). La durée d'une génération utilisée ici est basée sur celle utilisée par l'UICN (NWALWG, 2018), le NMFS et l'USFWS (2020) et les travaux d'Avens et al. (2020).</i></p>	<p>~30 ans</p>
<p>Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?</p> <p><i>Voir SSE 11 à 15.</i></p>	<p>Oui, estimé, inféré et prévu</p>
<p>Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures sur [5 ans ou 2 générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans].</p> <p><i>Voir SSE 11, 12 et 15. Cette projection est basée sur le NMFS et l'USFWS (2020), qui ont utilisé trois scénarios pour déterminer le temps requis pour réduire de 50 % l'abondance des nids. Tous les scénarios ont entraîné une réduction de 50 % du nombre de femelles en état de nidifier en moins d'une génération (de 8 à 17 ans). Les analyses des tendances effectuées par le NWALWG (2018, 2019) ne comprenaient pas de projections.</i></p>	<p>Réduction inférée de 50 % de l'abondance des femelles matures en état de nidifier en moins d'une génération (~30 ans)</p>

<p>Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [10 dernières années ou 3 dernières générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans].</p> <p><i>Voir SSE 11, 12 et 15. Basé sur les données d'environ une génération; il n'y a pas assez de données pour faire une analyse sur 3 générations (90 ans) (NWALWG, 2018, 2019; NMFS et USFWS 2020).</i></p>	<p>Déclin antérieur estimé et inféré d'environ 60 % du nombre total d'individus matures en moins de 3 générations.</p>
<p>Pourcentage [prévu ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [10 prochaines années ou 3 prochaines générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans].</p> <p><i>Voir SSE 11, 12 et 15. Cette projection est basée sur le NMFS et l'USFWS (2020), qui ont utilisé trois scénarios pour déterminer le temps requis pour réduire de 50 % l'abondance des nids. Tous les scénarios ont abouti à une réduction de 50 % du nombre de femelles en état de nidifier en moins d'une génération (de 8 à 17 ans). Les analyses des tendances effectuées par le NWALWG (2018, 2019) ne comprenaient pas de projections.</i></p>	<p>Réduction prévue de 50 % de l'abondance des femelles matures en état de nidifier en moins d'une génération (~30 ans). On présume un déclin à un taux aussi élevé dans le futur.</p>
<p>Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] [de réduction ou d'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [10 ans ou 3 générations, selon la période la plus longue, jusqu'à un maximum de 100 ans] commençant dans le passé et se terminant dans le futur.</p> <p>Comme l'indiquent les points 3 à 5 ci-dessus, les données ne suffisent pas pour évaluer 3 générations de cette population (NWALWG, 2018, 2019; NMFS et USFWS, 2020).</p>	<p>Réduction inférée et prévue d'un pourcentage beaucoup plus élevé que 50 %, d'après les déclinés passés du nombre de femelles en état de nidifier sur 1 génération et les menaces continues, en particulier les prises accessoires.</p>
<p>Est-ce que les causes du déclin sont a) clairement réversibles et b) comprises et c) ont effectivement cessé?</p> <p><i>Voir SSE 16.</i></p>	<p>a) partiellement réversibles, b) partiellement comprises et c) pas cessé</p>
<p>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?</p>	<p>Non</p>

Information sur la répartition

<p>Superficie estimée de la zone d'occurrence</p> <p><i>Comme le NWALWG (2019) l'a déterminé pour l'UGR de l'ANO dans l'aire de répartition pour l'évaluation de l'UICN.</i></p>	<p>68 997 470 km² (aire de répartition mondiale, qui comprend l'aire de répartition canadienne)</p>
--	--

Indice de zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur établie à partir d'une grille à carrés de 2 km de côté.) <i>Voir SSE 8.</i>	2 000 km ² (d'après les sites de nidification)
La population totale est-elle gravement fragmentée, c.-à-d. que plus de 50 % de sa zone d'occupation totale se trouvent dans des parcelles d'habitat qui sont a) plus petites que la superficie nécessaire au maintien d'une population viable et b) séparées d'autres parcelles d'habitat par une distance supérieure à la distance de dispersion maximale présumée pour l'espèce?	a. Non b. Non
Nombre de localités* (utilisez une fourchette plausible pour refléter l'incertitude, le cas échéant)	1-10 (d'après les prises accessoires à l'échelle internationale)
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation? <i>Voir SSE 8.</i>	Non
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de sous-populations?	Non
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il un déclin [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat? <i>Le déclin est détaillé dans les analyses des menaces incluses dans DFO (2020b), NWALWG (2018, 2019), NMFS et USFWS (2020). Les menaces qui pèsent sur l'habitat constitué des plages de nidification sont particulièrement dignes de mention. Voir également SSE 16.</i>	Oui, déclin observé, inféré et prévu de la superficie et de la qualité de l'habitat
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de sous-populations?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non

* Voir « Définitions et abréviations » sur le [site Web du COSEPAC](#) pour obtenir des précisions sur ce terme.

Nombre d'individus matures dans chaque sous-population

Sous-population (utilisez une fourchette plausible)	Nombre d'individus matures
<p><i>Une population dans les eaux canadiennes de l'Atlantique composée d'individus provenant de plusieurs sites de nidification (Stewart et al., 2013). Archibald et James (2016) sont d'avis que les tortues luths observées de façon saisonnière dans l'Atlantique canadien se comptent par centaines, voire par milliers. La population des eaux canadiennes de l'Atlantique est déséquilibrée en faveur des femelles (1,86:1) (James et al., 2007). Toutes les autres estimations de la population concernent l'ensemble de l'UGR de l'ANO et tiennent compte des femelles matures (en état de nidifier). Le nombre de femelles varie de 20 659 (NMFS et USFWS, 2020) à environ 23 000 (NWALWG, 2019). Aucune donnée sur le nombre de mâles adultes dans l'UGR de l'ANO n'est disponible. Remarque : voir SSE 15 au sujet de l'exactitude des estimations.</i></p>	<p>De 20 659 à ~23 000 femelles en état de nidifier dans l'UGR de l'ANO. Nombre inconnu dans les eaux canadiennes.</p>
<p>Total</p>	<p>De 20 659 à ~23 000 femelles en état de nidifier</p>

Analyse quantitative

<p>La probabilité de disparition de l'espèce à l'état sauvage est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans].</p> <p><i>Projection d'une réduction de 50 % de l'abondance des femelles matures en état de nidifier en moins d'une génération, d'après le NMFS et l'USFWS (2020), mais la probabilité de disparition n'est pas calculée. Voir SSE 11, 12 et 15 et la remarque au point 3 ci-dessus pour de plus amples renseignements.</i></p>	<p>L'analyse n'a pas été effectuée.</p>
---	---

Menaces (directes, de l'impact le plus élevé à l'impact le plus faible, selon le calculateur des menaces de l'IUCN)

Un calculateur des menaces a-t-il été rempli pour l'espèce?
Non.

Voir SSE 16. Aucun calculateur des menaces indépendant n'a été réalisé; toutefois, l'IUCN (IUCN, 2019) a évalué les menaces pour l'UGR de l'ANO, et le MPO (DFO, 2020b), pour la population des eaux canadiennes de l'Atlantique (ECA) ainsi que pour l'UGR de l'ANO. Les menaces compilées par le MPO (DFO, 2020b) comprennent :

- i. prises accessoires dans les pêches – élevée (ANO), faible (ECA)
- ii. empêchement dans des engins de pêche fantômes – faible (ANO), inconnue (ECA)
- iii. pollution marine : plastiques et autres débris – moyenne (ANO), faible (ECA)
- iv. pollution marine : hydrocarbures (déversements à grande échelle) – faible (ANO), faible (ECA)
- v. pollution marine : contaminants (à l'exclusion des hydrocarbures) – faible (ANO), inconnue (CA)
- vi. collisions avec des navires – faible (ANO), inconnue (ECA)
- vii. changements climatiques – faible (ANO, inconnue (CA)

Menaces additionnelles – ANO seulement :

- i. récolte (légitime et illégitime) – moyenne (ANO)
- ii. aménagement côtier et utilisation des plages – moyenne (ANO)
- iii. éclairage artificiel – faible (ANO)

Quels autres facteurs limitatifs sont pertinents?

La maturation tardive et la longue durée de génération limitent la résilience de la population aux perturbations, et les migrations sur de longues distances augmentent l'exposition au risque de prises accessoires par les pêcheurs et à la pollution.

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

<p>Situation des populations de l'extérieur les plus susceptibles de fournir des individus immigrants au Canada <i>Les tortues canadiennes font partie de la grande population de l'Atlantique Nord-Ouest. La population de l'Atlantique Sud-Est (données insuffisantes – IUCN, 2022) et celle de l'Atlantique Sud-Ouest (gravement en péril – IUCN, 2022) sont les seules sources potentielles d'immigration.</i></p>	<p>En voie de disparition</p>
<p>Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?</p>	<p>Possible</p>
<p>Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?</p>	<p>Oui</p>
<p>Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?</p>	<p>Oui</p>

Les conditions se détériorent-elles au Canada ⁺ ? <i>Voir SSE 19. Étant donné que l'étude importante de cette population dans le contexte canadien n'a été réalisée qu'au cours des quelque 20 dernières années, les données disponibles les plus récentes sur les menaces (Archibald et James, 2016; Hamelin et al., 2017; DFO, 2020b) ne permettent pas de comparer la façon dont celles-ci ont changé au fil du temps.</i>	Inconnu dans les eaux canadiennes, mais les conditions se détériorent sur les plages de nidification et dans les voies de migration
Les conditions de la population source se détériorent-elles ⁺ ? <i>Voir SSE 14 et 16.</i>	Oui
La population canadienne est-elle considérée comme un puits ⁺ ?	Non
La possibilité d'une immigration depuis des populations externes existe-t-elle?	Non

Nature délicate de l'information sur l'espèce

L'information concernant l'espèce est-elle de nature délicate?	Non
--	-----

Historique du statut

<p>Historique du statut du COSEPAC</p> <p>L'espèce a été considérée comme une unité et a été désignée « en voie de disparition » en avril 1981. Réexamen et confirmation du statut en mai 2001. Division en deux populations en mai 2012. La population de l'Atlantique a été désignée « en voie de disparition » en mai 2012. Réexamen et confirmation du statut en décembre 2022.</p>

Statut et justification de la désignation

Statut En voie de disparition	Code alphanumérique A2bcde+3bcde+4bcde
<p>Justification de la désignation</p> <p>La population de l'Atlantique de cette grande tortue de mer longévive a connu un déclin abrupt, le nombre connu de femelles reproductrices ayant diminué d'environ 60 % en une seule génération (30 ans); ce nombre devrait encore diminuer de 50 % au cours de la prochaine génération. Les adultes font leur nid sur les plages de la grande région des Caraïbes, mais une proportion importante d'individus migrent en été pour se nourrir de méduses dans les eaux marines canadiennes de l'Atlantique. Cette espèce continue d'être menacée par les prises accidentelles et l'empêchement dans les engins de pêche, la pollution marine, l'exploitation des ressources côtières et hauturières, les changements climatiques, le prélèvement illégal d'œufs et le déclin de l'habitat de nidification.</p>	

⁺ Voir le [tableau 3](#) (Lignes directrices pour la modification de l'évaluation de la situation d'après une immigration de source externe)

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) :

Correspond aux critères de la catégorie « espèce en voie de disparition » A2bcde+3bcde+4bcde, car le déclin observé est d'environ 60 % du nombre total d'individus matures en une génération; réduction prévue de 50 % de l'abondance des femelles matures en état de nidifier en moins d'une génération; réduction inférée d'un pourcentage beaucoup plus élevé que 50 %, d'après les déclinés antérieurs du nombre de femelles en voie de nidifier et les menaces continues, en particulier la récolte et les prises accessoires.

Critère B (aire de répartition peu étendue et déclin ou fluctuation) :

Pourrait correspondre aux critères de la catégorie « espèce menacée » B2ab(iii,v), car l'IZO est inférieur ou égal à 2 000 km², la population peut avoir un nombre de localités inférieur ou égal à 10, et il y a un déclin observé, inféré et prévu de l'habitat.

Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) :

Sans objet. Le nombre d'individus matures dépasse le seuil de la catégorie « espèce menacée ».

Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) :

Sans objet. La population n'est pas très petite et sa répartition n'est pas restreinte.

Critère E (analyse quantitative) :

Sans objet. L'analyse n'a pas été effectuée.



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces menacées de disparition au Canada comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2022)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'un autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement et
Changement climatique Canada
Service canadien de la faune

Environment and
Climate Change Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.